

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS



25
ANS D'IMPACT



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
France

Là où la défense n'a plus la parole

ÉDITO

Rétrospective 2023

2023 fut pour Avocats Sans Frontières France une année d'engagements renouvelés au soutien de toutes celles et de tous ceux dont les droits fondamentaux demeurent menacés.

2023 a ainsi vu nos actions se poursuivre au Nigeria, où nous intervenons depuis 2009, dans le cadre de la lutte contre la torture et de la protection des droits numériques des journalistes, médias en ligne, blogueurs et autres défenseurs des droits humains dont la liberté d'expression et d'action est menacée, en Guinée, pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables, dont les personnes privées de liberté et les victimes de violences basées sur le genre, en Côte d'Ivoire, au soutien des médias luttant pour la prévention des conflits, sur l'île grecque de Samos, pour accompagner la parole des exilés, ou encore en Haïti, où la situation sécuritaire se dégrade de manière dramatique, pour renforcer la protection des droits des personnes privées de liberté.

2023 fut également une année dense au niveau de la vie interne de notre association avec l'organisation de deux assemblées générales extraordinaires et d'une assemblée générale ordinaire élective en décembre, qui furent autant de temps d'échanges et de débats, riches et nécessaires pour la réflexion et la construction des projets à venir.

Rendez-vous en 2024 pour la poursuite de nos actions, qui seront, je l'espère, également les vôtres !



Matthieu Bagard

Président d'Avocats Sans Frontières France

2023

TÉMOIGNAGES SANS FRONTIÈRES



M'engager pour les Permanences Solidaires a été une évidence, car cela permettait de concilier l'accès au droit des justiciables les plus précaires tout en participant à une action solidaire en faveur d'Avocats Sans Frontières France.

J'ai décidé de prendre cet engagement auprès d'Avocats Sans Frontières France car cette institution est des plus essentielles en ce qu'elle favorise l'accès aux droits des citoyens du monde entier et notamment des populations des zones en conflit. C'est d'autant plus important aujourd'hui, dans les temps troublés qui sont les nôtres. Participer aux Permanences Solidaires m'a permis, à ma mesure, de donner un peu de mon temps pour aider ce qui est pour moi une grande cause.

Je pense que les initiatives bénévoles dans le milieu juridique ont vocation à se multiplier. Les professionnels du droit sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de l'importance de rendre accessible leurs droits et libertés au plus grand nombre, notamment au regard des inégalités croissantes et de l'injustice sociale qui gagne du terrain. J'ignore la forme que ces initiatives prendront à l'avenir, mais j'ai confiance en la créativité des acteurs du monde juridique.

Me Aurore CHHE - Avocate au Barreau de Toulouse, participante aux Permanences Solidaires en 2023.



La loi la défense n'a plus la parole

CONTENU

EDITORIAL	PAGE 02
SOMMAIRE	PAGE 03
APERÇU RAPIDE DES PROJETS	PAGE 03
NOTRE HISTOIRE	PAGE 04
LES FEMMES ET LES HOMMES D'ASF FRANCE	PAGE 05
PRÉSENTATION	PAGE 06
NOS PROJETS	PAGE 07
FORMATIONS	PAGE 18
TEMPS FORTS 2023	PAGE 19
RAPPORT FINANCIER	PAGE 21
ILS NOUS SOUTIENNENT	PAGE 22
COMMENT NOUS SOUTENIR ?	PAGE 24

APERÇU DES PROJETS



CAMEROUN

REPCOS : Réseau pour la Paix et la Cohésion Sociale



NIGERIA

e-RIGHTS : Enhancing digital rights in Nigeria

ProCAT : Lutte contre la torture



GUINÉE & CÔTE D'IVOIRE

IMPACT : Implication des Médias numériques pour une Prévention Active des Conflits et des Tensions



RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAMADE : Renforcement des capacités des acteurs nationaux et plaidoyer pour mettre fin aux violations graves des droits humains



GUINÉE

PARAJ : Projet d'Appui au Renforcement de l'accès à la Justice des personnes les plus vulnérables

RESPECT : Renforcer les capacités de la société civile pour une application efficace des traités et conventions relatifs aux droits de l'homme



HAITI

IMPLIC : Implication et participation des acteurs pour la protection des droits des personnes privées de liberté



GRÈCE

SAMOS LEGAL CENTRE



MALI

JUGE : Justice pour les survivantes de violences basées sur le genre



KURDISTAN

25
ANS D'IMPACT

1998 - 2023 : 25 ANS D'IMPACT POUR L'ACCÈS AU DROIT

1998

Création d'ASF France par Me François Cantier.

Plusieurs avocats, futurs membres d'ASF France, participent au projet fondateur du mouvement Avocats Sans Frontières, « *Justice pour tous au Rwanda* », permettant la tenue de procès équitables avec l'acquiescement de certaines d'innocents et l'assistance à des milliers de victimes.

1999

Projet de système d'aide judiciaire au Kosovo :

défense des personnes poursuivies pour crimes contre l'Humanité ou crimes de guerre, et formation des avocats, juges et procureurs aux nouveaux instruments juridiques internationaux.



2004

Début de l'intervention au Nigéria : lutte contre la peine de mort et pour l'éradication de la torture dans les lieux de détention. En 2020, ASF France élargira son intervention aux problématiques des exécutions extrajudiciaires et des détentions arbitraires.

2006

Projets d'accès au droit au Cambodge : installation d'avocats sur tout le territoire cambodgien, formation du personnel judiciaire, accès des citoyens à la justice et défense des victimes des Khmers rouges devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC).

2008

Début de la collaboration avec ASF Mali pour la défense de personnes injustement détenues, assortie de formations des acteurs de la chaîne pénale sur les outils internationaux de protection des droits humains.



2014

Projet de lutte contre l'homophobie au Cameroun, permettant de sensibiliser et de former les médias, les autorités religieuses et les acteurs de la chaîne pénale à la protection des droits des personnes LGBTI+, tout en assurant la défense de ces dernières devant les juridictions nationales.

2015

Défense des droits des migrants à Calais. En 2015, ASF France a choisi d'intervenir à Calais, où se concentrent quelques 3.000 migrants venus notamment d'Erythrée, du Soudan, de Syrie ou d'Afghanistan.

2016

Deux nouveaux projets : au Tchad, pour la défense de femmes et des mineurs incarcérés et victimes de mauvais traitements; en Côte d'Ivoire pour le soutien aux défenseurs des droits humains, harcelés ou menacés en raison de leur engagement.



2018

Démarrage de deux projets dédiés aux droits des femmes et aux violences basées sur le genre, d'abord dans la province de Battambang au Cambodge, puis en 2019 au Mali.

2019

Installation du Samos Legal Centre en Grèce auprès des demandeurs d'asile.

2021

Trois missions sont menées au Kurdistan irakien et au Rojava (Kurdistan syrien) où près de 200 enfants et 80 femmes français sont actuellement toujours détenus.

ASF France démarre des activités en République de Guinée relatives à l'accès au droit et à l'appui à la société civile.

2022 - 2023

ASF France démarre des activités de renforcement du rôle positif de la société civile, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits.

Premiers projets en faveur d'un espace numérique sûr en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Nigeria.

LES FEMMES ET LES HOMMES D'ASF FRANCE

Pour définir et mettre en œuvre ses missions, Avocats Sans Frontières France s'appuie sur un conseil d'administration de 15 personnes, représenté par un bureau exécutif, et une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de salariés au siège et sur le terrain. Une centaine de membres se réunissent une fois par an lors de l'assemblée générale, où une cinquantaine de bénévoles mettent leur expertise et leur temps au service d'une justice sans frontières.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023

MATTHIEU BAGARD, Avocat au Barreau de Paris (Président)
IVAN PANEFF, Avocat au Barreau de Paris (Vice-président)
CLAUDINE PAGE, Avocat honoraire au Barreau de Toulouse et magistrat honoraire (Trésorière)
PAULINE TUBIANA, Avocat au Barreau de Paris (secrétaire)
JULIEN BAREGUWERA, Avocat au Barreau de Toulouse
FRANCOISE BASTIEN-RABNER, Magistrat
FERDINAND DJAMMEN NZEPA, Avocat au Barreau de Toulouse
JULIE FÉVRIER, Avocate au Barreau de Paris
PIERRE GOUZENNE, Magistrat
THERÈSE LEPRETRÉ, Avocate au Barreau de Paris
INGRID METTON, Avocate au Barreau de Paris
ISABELLE SHOENACKER ROSSI, Avocate au Barreau du Tarn et Garonne
FABIENNE TRUSSES NAPROUS, Avocate au Barreau de Tarbes
VINCENT FILLOLA, Avocat au Barreau de Paris
JULIEN POURQUIE-KESSAS, Avocat au Barreau de Toulouse
FRANCOIS CANTIER, Avocat au Barreau de Toulouse (Président d'honneur)

LES BÉNÉVOLES

ACKERMANN Julian AUDIE Pascal AUTAIN Xavier BAGARD Matthieu BALLOUL Raphaël BAREGUWERA Julien BARONE Laurent BASTIEN RABNER Françoise BAUGNIET Murielle BAYO Moussa BENSUSSAN Jérôme BOULET Louise BRABANT Stéphane CANTIER François CANTIER Marie-José CROS Léa DACGA DJATCHE Sandrine DE VAUCRESSON Emilie DESARNAUTS Bertrand DESPREZ Victorine DUBARRY Amanda DUNAC Pierre DURAND Isabelle EVENAT Charlotte FILLOLA Vincent FLEURIS Béatrice FRAIGNEAU Françoise GARCIA Caroline GISSLER Danaé GOLDBERG Nathalie GRANDCLEMENT Joëlle ICHARD Geneviève IWEINS Paul-Albert JACQUET Anne-Louise LEBLANC Nathalie LEFLOUR Camille MARTINEAU Christine MARX Jean-Luc MATHE Françoise MESSINEO Jimmy METTON Ingrid NAYRAL DE PUYBUSQUE Henri PAGE Claudine PANEFF Ivan PAQUIER Armelle PASQUIER DE SOLAN Gaëlle PLAGNOL Clémentine PLESSE Manon RACOUPEAU Julie RIVIERE Ludovic SANTAMARIA Alice SANTI LAGOUTTE COUEDRO Tristan SHOENACKER ROSSI Isabelle STEINER Saimi TETARD Caroline TRANCHAND Clémence TRUSSES-NAPROUS Fabienne TUBIANA Pauline VACHON Baptiste VELHO Julia VERNIER Yris VILLAGEON Amélie WALTER Caroline

L'ÉQUIPE DU SIÈGE

Directrice générale
Anne LUTUN

Chargés de projets
Mélanie CANOVAS
Christophe VINCENT
 (jusqu'à juin 2023)
Mouna LTIFI (depuis août 2023)

Assistances de coordination de projets :
Lucie REISSER
Mouna LTIFI
Jeanne VASSEUR
 Responsable administratif et financier
Alexandre CROIZIERS
DE LACIVIER

Chargé de développement et suivi de projets
Matthias COUGNAUD
 Assistant(e) de communication
Salim MAATOUK
 (jusqu'en mars 2023)
Sambatra RAHARIJAONA

Assistant(e) de direction
Renda KANGA
Lais BRAZ DE OLIVEIRA
Séfora MADINGOU-MIDOU

L'ÉQUIPE TERRAIN

GRÈCE

Cheffe de projet
Blaithin QUIGLEY
 jusqu'au
 30/10/2023
Priscille DUFLOS
 depuis le
 31/10/2023
 Avocatesses grecques
Dimitra DOKANARI
Natalia ANDROULAKI

Assistante légale et technique
Caroline GARCIA
 Volontaires :
Anaïs TORRES
Anouck SOUBEYRAN
Bintou DIOP
Mercedes LONARDI

GUINÉE

Chef de projet
Ahmed Sékou Touré
 Assistant de projet
Saa Layoulou Feindouno
 Responsable Administratif et Financier
Kabinè Toure

NIGERIA

Directrice pays
Angela Uwandu Uzoma-Iwuchukwu
 Administrateur financier et logistique
Simon OMADA
 Chargé de communication
Chinedu GBULIE

Responsable du suivi des cas
Edugie AMIHERE
 Assistante judiciaire
Jovita MEMBIS

HAÏTI

Chef de projet
Marc Daly JOASSAINT
 Assistante de coordination
Casseus Misstherly

“
LÀ OÙ LA DÉFENSE N'A PLUS
LA PAROLE, NOUS AGISSONS.
”

QUI EST ASF FRANCE ?

Créée en 1998, Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une association de solidarité internationale à but non lucratif, régie par la loi française du 1er juillet 1901. Elle contribue à faire respecter les droits fondamentaux à travers le monde, partout où cela s'avère utile et nécessaire. Notre travail est guidé par 3 valeurs fondamentales qui se retrouvent au cœur de nos actions : Justice, Solidarité et Liberté.

NOS MISSIONS

FAVORISER L'ACCÈS AU DROIT ET À UNE JUSTICE ÉQUITABLE

POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES ÉLOIGNÉES DE CELLE-CI, DÉTENUES ARBITRAIREMENT OU TORTURÉES.

DÉFENDRE TOUTE PERSONNE PRIVÉE D'UNE DÉFENSE LIBRE ET INDÉPENDANTE AINSI QUE LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS OU VIOLENTÉS DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS.

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ET L'AUTONOMIE DES ACTEURS LOCAUX DE LA DÉFENSE ET DE LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS (SOCIÉTÉ CIVILE ET ACTEURS DE LA CHAÎNE PÉNALE).

NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

ASF France assure bénévolement la défense de toute personne dont les droits fondamentaux sont menacés et qui est privée d'une défense libre et indépendante. Nous intervenons également lorsqu'un avocat subit des pressions liées à sa profession : menaces, incarcérations, assassinats. Au-delà de son statut d'avocat, c'est le citoyen qui est privé de défense et donc de justice. ASF France a pour vocation de promouvoir l'accès au droit. C'est pourquoi nous participons à la mise en place de systèmes d'aide juridique et judiciaire.

Dans cette perspective, nous œuvrons afin d'apporter aux personnes les plus vulnérables la protection du droit là où elle n'existe pas : mise à disposition de services juridiques (consultations itinérantes ou sédentaires), renforcement de systèmes judiciaires, sensibilisation de la population et des acteurs judiciaires... Enfin, ASF France s'engage à renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la justice ainsi que de la défense et de la promotion des droits humains. Pour cela, nous leur proposons une formation initiale et continue adaptée à leurs besoins spécifiques.





CAMEROUN

REPCOS | RÉSEAUX POUR LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE

Durée du projet : Février 2022 – Janvier 2025
Zones d'intervention : Yaoundé

PRÉSENTATION DU PROJET

Le Cameroun fait face à une crise multidimensionnelle, avec des exactions terroristes dans le nord du pays, un mouvement sécessionniste à l'Ouest et un débordement des conflits centrafricains à l'Est.

Ces conflits ont engendré un risque important de violations et d'abus des droits humains du fait d'un extrémisme violent rampant. Plusieurs faits sont ainsi relevés, allant du grand banditisme transfrontalier, aux enlèvements avec demandes de rançons, en passant par des exactions de groupes armés non étatiques, ainsi que des viols récurrents de femmes et de jeunes filles dans les zones ciblées.

Les actions envisagées visent à renforcer l'État de droit au Cameroun, en lien étroit avec les valeurs et principes globaux de promotion de la démocratie, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains conformément aux conventions internationales.

OBJECTIFS

- **Appuyer** l'implication des OSC dans la recherche de solutions à la prévention et sortie de crise par des actions durables et axées sur les droits qui contribuent à améliorer la gouvernance locale.
- **Mobiliser et renforcer** les capacités des forces sociales pour en faire des acteurs de paix, de prévention de conflits et de participation citoyenne positive sur la base d'une approche basée sur les droits.

RÉALISATION EN 2023

- **Atelier interrégional** de formation des formateurs sur les approches participatives de médiation communautaire et de résolution des conflits.



Facebook - Dynamique Mondiale des Jeunes DMJ
23 janvier 2023

PARTENAIRE ET LEADER DU CONSORTIUM



Le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH) est un réseau associatif légalisé, constitué d'associations et de collectifs d'associations travaillant à la promotion et protection des droits de l'Homme et de la gouvernance. Ses membres et sympathisants sur l'ensemble du territoire national, travaillent pour un seul but : la culture des droits de l'Homme au Cameroun.

BAILLEUR





GUINÉE

CÔTE
D'IVOIRE

IMPACT | IMPLICATION DES MÉDIAS NUMÉRIQUES POUR UNE PRÉVENTION ACTIVE DES CONFLITS ET DES TENSIONS

"Le projet IMPACT est l'un des premiers projets à aborder la problématique de la lutte contre le désordre informationnel dans sa globalité en Guinée. Il propose à la fois des actions contre la désinformation et la propagation des propos haineux. Ses actions visent également l'ensemble des acteurs de la lutte contre ces phénomènes (journalistes, utilisateurs de réseaux sociaux, autorités, citoyens faiblement connectés...). Dans le contexte actuel de crise démocratique en Guinée, la nécessité de certaines actions (renforcement de réseau de journalistes, par exemple) est plus que nécessaire". **Alfa DIALLO, Président de l'ABLOGUI**

Durée du projet : 24 mois (1er mars 2022 - 29 février 2024)

Zones d'intervention : Guinée et Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet IMPACT est né de la nécessité de renforcer le rôle positif de la société civile en Afrique de l'Ouest, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits afin de participer plus globalement à la consolidation d'une paix durable. IMPACT vient ainsi en appui à la société civile afin de maximiser le potentiel des médias (traditionnels, communautaires, sociaux) sur les dynamiques de conflit pour qu'ils contribuent à construire et consolider une paix durable en Côte d'Ivoire et en Guinée. En ce sens, le projet considère que la société civile doit pouvoir jouer un rôle central dans la prévention des conflits et doit bénéficier à cet effet d'un renforcement de ses capacités.

Les activités mises en œuvre sont complémentaires et ont pour objectifs d'analyser le rôle des médias dans le cadre de la couverture des conflits et de favoriser la création de synergies pour soutenir l'échange et l'expérience, de renforcer les capacités des médias en les dotant d'outils pour maximiser leur potentiel, et enfin de mobiliser les médias et acteurs de la société civile contre les discours haineux et en faveur des processus de dialogue.

OBJECTIFS

- **Contribuer** à consolider une paix durable en Afrique de l'Ouest.
- **Renforcer** le rôle positif de la société civile, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits.

BAILLEURS



RÉALISATIONS EN 2023

- **169 membres** d'OSC de médias numériques formés à la couverture des conflits de manière éthique, responsable et équilibrée.
- **30 journalistes et 15 membres** de la Haute-Autorité de la Communication (HAC) formés sur la lutte contre les messages haineux et les informations trompeuses en Guinée.
- **74 journalistes** formés sur la lutte contre les messages haineux et les informations trompeuses en Côte d'Ivoire.
- **30 journalistes** citoyens formés et munis d'outils journalistiques favorisant la publication d'informations en ligne de manière responsable et éthique en Côte d'Ivoire.
- **45 journalistes** de la presse classique et numérique ainsi que de membres de la HAC mis en réseau en Guinée.
- **561 journalistes** citoyens sensibilisés sur la haine et les informations trompeuses au moyen de contenus multiformes en Guinée.
- **4 projets** innovants destinées à la lutte contre les discours haineux et la désinformation soutenus via le biais de financements en cascade.

PARTENAIRES



Danaïdes est une ONG développant des outils et des canaux de communication pour la protection des populations civiles situées dans des pays en conflit.



AfricTivistes est un réseau panafricain de blogueurs et web-activistes basé au Sénégal ayant pour ambition de promouvoir et de défendre les valeurs démocratiques, les droits humains et la bonne gouvernance à travers le numérique.



Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI) vise à promouvoir la participation citoyenne à l'édification de la démocratie, à travers les technologies de l'information et de la communication.



Le **Réseau des Professionnels de la Presse en Ligne de Côte d'Ivoire (REPPRELCI)** est une faïtière historique des médias numériques ivoiriens ayant pour objet de promouvoir et de développer la presse en ligne en Côte d'Ivoire.



GUINÉE

PARAJ | PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À LA JUSTICE DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

*"Avec PARAJ, l'OGDH a pu étendre davantage son action au plan national par la création des Cliniques à Kindia et Labé en plus de celles de Conakry qui existaient déjà. [...] Le travail des juristes a permis de soutenir 807 dossiers correctionnels et criminels sur l'ensemble du territoire national concernant 1264 personnes. En termes d'éducation aux droits de l'homme, notamment sur l'accès à la justice, les Cliniques juridiques de l'OGDH ont été impliquées dans des émissions radios de sensibilisation. Tout au long du projet, le personnel de l'OGDH a renforcé ses capacités en participant à 8 formations animées par ASF France." **Alseny Sall, membre de l'OGDH***

Durée du projet : Novembre 2020 – Mai 2023

Zones d'intervention : Guinée (Conakry, Kankan, Kindia, Labé, N'Zérékore)

PRÉSENTATION DU PROJET

Trois **Cliniques Juridiques (CJ)** ont été mises en place par la société civile, en particulier l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH) et Les Mêmes Droits pour Tous (MDT), à Conakry et N'Zérékoré en 2015, et Kankan en 2017. Leur mission est de fournir des services d'assistance judiciaire gratuite et d'améliorer l'accès à la justice dans ces localités. Cependant, faute de moyens humains et matériels, ces cliniques ne permettent pas de répondre à la demande grandissante d'assistance judiciaire provenant des juridictions et des prisons toujours plus surpeuplées. De plus, l'instabilité politique et la pandémie de COVID-19 ont créé une pression supplémentaire sur les établissements pénitentiaires et les détenus en situation de vulnérabilité.



OBJECTIF

- **Appuyer** les OSC en matière de consolidation de l'état de droit, à travers le renforcement de l'accès à la justice des personnes vulnérables et la lutte contre l'impunité en République de Guinée.

RÉALISATION EN 2023

- **Formation** à destination de 20 acteurs de la justice de proximité sur les enjeux liés au respect des droits humains.

PARTENAIRES

COGINTA

COGINTA est une organisation internationale spécialisée dans les domaines de la gouvernance sécuritaire et judiciaire, de la cohésion sociale et de l'État de droit.



L'**Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH)** apporte un appui judiciaire aux victimes des graves violations des droits humains en Guinée, lutte contre l'impunité et pour la réconciliation nationale.

MDT

Mêmes Droits pour Tous (MDT) est une ONG de défense et de promotion des droits humains fondée en 2004 par des avocats guinéens et des jeunes professionnels du droit et qui a pour but de lutter contre les violations des droits humains en Guinée.

BAILLEUR





GUINÉE

RESPECT | RENFORCER LES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR UNE APPLICATION EFFICACE DES TRAITÉS ET CONVENTIONS RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

"Le projet RESPECT a permis à plusieurs associations de la société civile guinéenne de Conakry et des autres régions de travailler ensemble sur des sujets d'intérêts communs portant sur la protection des droits fondamentaux, et d'insuffler une nouvelle dynamique de travail, via les formations thématiques, les ateliers interactifs de restitution des études thématiques réalisées par le cabinet d'expertise et de conseil ND Consultance, et les rencontres de plaidoyer institutionnel avec les membres des commissions thématiques du Conseil National de Transition. Ces activités variées ont véritablement permis à ces associations de monter en compétences, notamment sur le plan de plaidoyer." Nordine Drici, consultant externe

Durée du projet : Janvier 2021 – Février 2023

Zones d'intervention : Guinée

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet RESPECT est le fruit de la consultation faite par ASF France auprès de la société civile guinéenne et des partenaires appuyant cette dernière qui a permis d'élaborer une cartographie précise des actions passées et en cours, d'analyser les expertises et besoins des organisations de la société civile (OSC) et ainsi d'identifier des besoins spécifiques.

Ce processus a abouti à la définition d'une stratégie d'intervention pour permettre une connaissance précise de l'évolution des droits humains et pour appuyer la société civile et atteindre les changements significatifs dans le respect des droits de l'homme par l'État. Ce projet fait également écho à un agenda des droits de l'homme rythmé par une intensification des tensions politiques et par l'EPU de la Guinée qui a démarré en janvier 2020. Par la mise en place de formations communes destinées à des OSC agissant de manière isolée, le réseau des OSC sera renforcé dans ses compétences techniques, dans sa visibilité et dans son impact auprès de la population et des parties prenantes.



OBJECTIFS

- **Assurer** le suivi rapproché des violations des droits de l'homme en Guinée dans un contexte fragilisé par une crise politique et la pandémie de COVID-19.
- **Mettre en place** un suivi et une analyse de l'évolution de la situation des droits de l'homme en Guinée aggravée par la pandémie.
- **Renforcer** les capacités de la société civile guinéenne dans la recherche et le plaidoyer auprès des autorités nationales, internationales et onusiennes.

RÉALISATIONS EN 2023

En janvier et février 2023, **75 membres de la société civile guinéenne ont été formés** et ont travaillé sur :

- La **saisine des instances régionales** africaines de protection et promotion des droits de l'Homme.
- La **production d'une analyse et des recommandations** sur la place des droits fondamentaux dans la future constitution.
- La **rédaction** des questions parlementaires en matière de droits fondamentaux.
- La **méthodologie** de visite des lieux de détention.
- **1 étude** sur « La prise en compte des droits fondamentaux dans le cadre de la rédaction de la nouvelle Constitution de Guinée : état des lieux et enjeux » a été réalisée et publiée.



BAILLEUR





MALI

JUGE | JUSTICE POUR LES SURVIVANTES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

« L'augmentation dramatique des violences basées sur le genre et des violences sexuelles liées au conflit au Mali et l'indigence de la réponse pénale nous ont conduit dès 2019 à déployer ce projet, grâce à nos partenaires WILDAF et ASF Mali. Le référencement des victimes, leur prise en charge judiciaire, l'éveil des consciences, grâce à de nombreuses actions, a permis de contribuer à la lutte contre l'insupportable impunité des auteurs. L'année 2023 a coïncidé avec la fin du projet et l'espoir d'une confiance restaurée pour bon nombre de victimes. Nous sommes heureux d'avoir contribué à l'amorce de ces changements, même s'il reste encore beaucoup à accomplir. » **Françoise Bastien Rabner – Référente du pôle expertise JUGE**

Durée du projet : 2020 - 2023

Zones d'intervention : Bamako, Gao, Koulikouro
Ségou, Mopti et Gao

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet **JUGE** vise à atteindre des changements précis en termes de comportement pour lutter contre l'impunité en matière de VBG et contribuer à l'éradication de ces violences. Les changements porteront sur l'attitude des autorités, des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile. Le projet sera mis en œuvre à Bamako, Ségou, Mopti, Gao et Koulikoro et aura une durée de 36 mois.



OBJECTIFS

- **Renforcer** le respect des droits humains et participer à la consolidation de la démocratie au Mali.
- **Lutter** contre les VBG et l'impunité de leurs auteurs. Poursuivre les auteurs de VBG permettra de rendre justice aux survivantes, crédibiliser l'action de la justice étatique et promouvoir la confiance des citoyens envers les institutions.

Ces objectifs permettent de **soutenir** ASF Mali et WILDAF ainsi que de **renforcer** leur rôle et leur stratégie dans la lutte contre l'impunité des VBG.

RÉALISATIONS EN 2023

- **2 sessions de formation** supplémentaires, intégrant des avocats de Mopti et Ségou, ont pu être organisées entre janvier et février 2023, permettant de renforcer 38 avocats de plus, soit un total de 57 avocats renforcés sur le projet.
- **52 survivantes de VBG** ont été pris en charge judiciairement par un avocat qualifié dans le cadre du projet.

PARTENAIRES



Women in Law and Development in Africa (WILDAF) Mali, membre d'un vaste réseau panafricain, a pour mission de promouvoir et de renforcer les stratégies qui lient le droit au développement afin d'accroître la participation et l'influence des femmes pour l'émergence d'une culture de l'exercice et du respect des droits des femmes en Afrique.



Avocats Sans Frontières Mali est une association de défense des droits de l'Homme dont l'objectif est d'assurer la défense des libertés publiques et privées, des droits des peuples, la défense des intérêts moraux et des principes essentiels de la profession d'avocat.

BAILLEURS





NIGERIA

e-RIGHTS | ENHANCING DIGITAL RIGHTS IN NIGERIA

"Participer à la formation du groupe d'experts nigérian sur les droits numériques a été une expérience vraiment enrichissante. Elle m'a permis de mieux comprendre la nécessité pour le Nigeria d'élaborer une politique globale de réforme numérique, qui s'aligne sur les meilleures pratiques mondiales et guide l'approche du pays en matière de droits numériques pour l'avenir."
Idris Jibrin - journaliste à Kano

Durée du projet : Mars 2023 - Septembre 2025
Zones d'intervention : Lagos, Abuja, Kano (Nigeria); IMO state.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet e-RIGHTS vise à promouvoir les droits de la population nigériane dans la sphère numérique, en exploitant les possibilités offertes par les nouvelles technologies et en relevant les défis qu'elles posent. Le projet répondra directement aux besoins des jeunes Nigériens, des activistes, des journalistes, des médias en ligne, des blogueurs, des influenceurs des réseaux sociaux, des défenseurs des droits humains et des citoyens qui aspirent à disposer d'un accès libre et ouvert à internet.



OBJECTIFS

- **Renforcer** les droits numériques au Nigeria pour une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme et de la population.
- Les défenseurs des droits de l'homme sont capables de **reconnaître et de faire face** aux menaces numériques auxquelles ils sont confrontés.
- Un environnement propice à la jouissance des droits numériques est établi au Nigeria.

RÉALISATIONS EN 2023

- Le projet a été officiellement lancé lors d'une cérémonie à Abuja en mars 2023.
- **55 activistes et journalistes** ont été formés à la sécurité numérique et à la résilience dans les États de Kano et Lagos.
- **Un groupe multipartite de 26 experts** a été créé et formé pour influencer et rédiger un guide de réforme politique sur les droits numériques au Nigeria.
- **39 juges du FCT et de Kano** ont été formés aux droits numériques.
- **827 étudiants et jeunes** ont été sensibilisés lors d'activités dans les écoles à Kano et Lagos.



PARTENAIRES



Spaces for Change (S4C) est une organisation à but non lucratif qui s'efforce d'intégrer les droits humains dans les processus de gouvernance sociale et économique au Nigeria.



Le **CITAD** est une organisation non gouvernementale et sans but lucratif qui s'engage à utiliser les technologies de l'information et de la communication pour le développement et la promotion de la bonne gouvernance.

BAILLEUR





NIGERIA

ProCAT | LUTTE CONTRE LA TORTURE

"Christian Onah est détenu depuis neuf ans sans procès pour meurtre, vol à main armée, enlèvement et association de malfaiteurs. [...] J'ai pu convaincre le tribunal que les accusations étaient forgées de toutes pièces, les principaux coupables ayant été sommairement exécutés par les policiers qui les avaient arrêtés. [...] Excellente nouvelle pour sa famille, pour la première fois depuis 2013, Christian Onah fêtera Noël avec sa famille cette année. Merci ASF France." **Témoignage d'un avocat de soutien d'Enugu**

Durée du projet : 1 an

Zones d'intervention : Enugu, Lagos, Ogun, Imo and Kaduna states

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet ProCAT vise à renforcer et à consolider l'importante intervention entreprise par ASF France dans le cadre de la lutte contre la torture au Nigeria depuis 2009. En 2019, ASF France a pu étendre le projet à 2 nouveaux États : Imo et Edo, ce qui a permis d'élargir la portée du projet et atteindre plus de victimes qui ont eu accès aux services d'aide juridictionnelle.



OBJECTIFS

- **Contribuer** à la réduction des actes de torture de toute la chaîne judiciaire.
- **Améliorer** l'accès à la justice et aux services juridiques pour les victimes de torture.
- **Renforcer** les connaissances et compétences des autorités judiciaires.
- **Promouvoir** une meilleure connaissance et application des principes de la Convention des Nations Unies contre la Torture (UNCAT).

RÉALISATIONS EN 2023

- **2 formations** à destination des membres de la NCAT (National Committee against torture) sur les mécanismes de prévention de la torture.
- **60 membres de la NCAT** ont bénéficié de la formation sur les mécanismes de la prévention de la torture.
- **84 cas** pris en charge.
- **1 cas** pris en charge devant la cour ECOWAS.



PARTENAIRES



Barreau nigérian (National Bar Association - NBA) est une association professionnelle à but non lucratif phare en la matière, composée de tous les avocats enregistrés au barreau nigérian. Elle a un statut d'observateur à la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP).



Commission Nationale des Droits de l'Homme (NHRC) du Nigeria a été créée en 1995. La Commission sert de mécanisme extrajudiciaire. Elle s'assure du respect des droits de l'homme, aide les victimes de violations et appuie le gouvernement nigérian pour la mise en place de politiques en matière de droits de l'Homme.

BAILLEURS





RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAMADE | RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS POUR LA MISE EN APPLICATION DES DROITS DE L'ENFANT

"Dans le cadre du projet RAMADE, il s'est tenu du 02 au 04 octobre 2023 à Brazzaville une formation des acteurs de la chaîne pénale et assistants sociaux « sur les normes de protection en matière des mineurs en conflit avec la loi ». [...] Ces assises ont été très riches d'enseignements tant sur la pédagogie utilisée que sur les thématiques abordées. Au sujet de la pédagogie utilisée, les échanges [...] nous ont permis de mieux appréhender les thèmes. En ce qui concerne les thématiques abordés, nous témoignons notre entière satisfaction quant à la portée de celles-ci."

Lieutenant ONGUIELE Yvon Sider, commandant la brigade territoriale de Bacongo

Durée du projet : Juillet 2023 – Février 2024

Zones d'intervention : Congo Brazzaville /
Pointe Noire

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet **RAMADE** pour le "Renforcement des Activités pour la Mise en Application des Droits de l'Enfant" est un projet de 24 mois mis en oeuvre par le REIPER et financé par l'Union Européenne en République du Congo. Le projet a pour objectif principal de favoriser le respect et la mise en oeuvre des droits de l'enfant en République du Congo.



OBJECTIFS

- **Développer et renforcer** des actions visant à favoriser l'assistance juridique des mineurs en conflit avec la loi.
- **Permettre** l'accès aux droits à l'identité et à la protection de remplacement aux enfants privés de protection parentale.
- **Renforcer** les capacités des membres du REIPER en vue de la mise en oeuvre de bonnes pratiques de protection et de la participation des enfants.

RÉALISATIONS EN 2023

- **25 acteurs de la chaîne pénale à Brazzaville et 25 à Pointe Noire** ont été formés à Brazzaville en matière d'assistance juridique des mineurs en conflit avec la loi.
- **15 avocats** ont été formés à Brazzaville.
- **16 avocats** ont été formés à Pointe Noire.



PARTENAIRE ET LEADER DU CONSORTIUM



Le Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER) est une association à but non lucratif composée de 22 structures intervenant sur l'ensemble du territoire et principalement à Brazzaville et Pointe Noire. Près de 900 enfants sont pris en charge, chaque année, par les structures membres du REIPER.

BAILLEUR





HAÏTI

IMPLIC | IMPLICATION ET PARTICIPATION DES ACTEURS POUR LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ

"En réponse à l'alerte de famine émise sur la prison, une collaboration fructueuse avec le CALSDH et ASF France a été établie dans le cadre du projet IMPLIC. Cette coopération a permis la mise en œuvre d'une initiative significative qui s'est concrétisée par la distribution d'un kits alimentaire complet à notre établissement pénitentiaire [...]. Nous reconnaissons l'importance de cette intervention dans le contexte haïtien, soulignant notre engagement commun envers l'amélioration des conditions d'incarcération et le bien-être des détenus." Louis Gérard – Responsable de la prison de Jacmel

Durée du projet : 50 mois à partir de mars 2020
Zones d'intervention : Zone Métropolitaine de Port-au-Prince incluant Petit-Goâve, Cabaret et la Commune de la Croix-des-Bouquets, ainsi que des juridictions de Gonaïves, Cayes, Hinche / Mirebalais, Fort-Liberté, Jérémie, Jacmel, Grande-Rivière Nord, Cap-Haïtien et Port-de-Paix

PRÉSENTATION DU PROJET

L'action a été conçue pour répondre à ces problématiques avec comme objectif de contribuer au renforcement de l'État de droit et au respect des droits humains en Haïti. Plus spécifiquement, le projet entend contribuer à la défense et à la protection des droits des personnes privées de liberté par l'implication et la participation des acteurs nationaux en Haïti. Ce sont la société civile et les acteurs nationaux qui permettront un changement dans les comportements et un renforcement durable de la protection et de la défense des droits des personnes privées de liberté.



OBJECTIFS

- **Renforcer** l'État de droit et le respect de l'État de droit en Haïti.
- **Contribuer** à la défense et à la protection des droits des personnes privées de liberté par l'implication et la participation des acteurs nationaux en Haïti.
- **Renforcer** l'implication et la participation des acteurs nationaux dont ceux de la société civile, pour la protection des droits des personnes privées de liberté.

RÉALISATION EN 2023

- **Appui** à l'aide humanitaire dans les centres de détention.



PARTENAIRES



Le **Collectif d'Avocat-e-s Spécialisé-e-s en Litige Stratégique des Droits Humains (CALSDH)** est une organisation haïtienne œuvrant en faveur d'une meilleure protection des droits humains. Le CALSDH a pour objectif de mener des cas emblématiques devant les tribunaux nationaux et internationaux susceptibles d'avoir des répercussions sur la société.



L'**Institut Mobile d'Education Démocratique (IMED)** est une organisation haïtienne de défense des droits de la personne. L'IMED sensibilise les Haïtiens à leurs droits en tant que citoyens et électeurs grâce à des programmes radiophoniques hebdomadaires et des sessions d'information, en collaboration avec des cliniques éducatives itinérantes.

BAILLEURS





GRÈCE

SAMOS LEGAL CENTRE

"C'est un grand honneur de travailler avec ASF France en tant qu'interprète en arabe. Je travaille avec elle depuis un an maintenant. J'ai participé à de nombreux ateliers et consultations individuelles. J'ai acquis beaucoup d'expérience et j'ai vu beaucoup de succès. Je suis très fière de travailler avec les bénévoles que j'ai rencontrés et fière de tous les demandeurs d'asile que nous avons aidés".

Hasan EDREES, Interprète bénévole

Durée du projet : depuis janvier 2019
Zones d'intervention : Grèce, île de Samos

PRÉSENTATION DU PROJET

Samos, une île de la mer Égée, est située en face de la côte turque. Sa situation géographique en fait l'un des principaux points d'entrée des demandeurs d'asile qui traversent la Turquie pour demander une protection internationale en Europe.

En réponse à l'important manque d'assistance juridique sur l'île, Avocats sans Frontières France a ouvert le Centre juridique de Samos en janvier 2019 et fournit depuis lors un soutien juridique aux demandeurs d'asile qui sont sous restriction géographique à Samos.

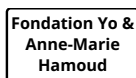
L'équipe composée d'avocates grecques et de bénévoles internationaux et communautaires travaille en coopération avec les acteurs et partenaires locaux pour garantir l'accès à la justice et que le droit de demander l'asile soit protégé.



OBJECTIF

- Contribuer à garantir le droit de demander l'asile et protéger les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

BAILLEURS



RÉALISATIONS EN 2023

- 1196 bénéficiaires** ont été accompagnés (778 bénéficiaires de consultation juridique et 418 participants aux ateliers d'informations). **Au total, 3023 consultations ont été réalisées, dont 620 préparations d'entretiens. 37% des consultations effectuées soutenait le dossier d'une femme.**
- 20 personnes** ont été soutenues dans leur processus d'appel et 23 pour des demandes de réexamen. De plus, l'équipe a rapporté aux autorités le cas de 191 personnes détenues de facto illégalement dans le camp.
- 290 personnes** suivies sur l'année présentaient des caractéristiques de vulnérabilité (survivants de traite d'êtres humains, de la torture, personnes LGBTI+, femmes enceintes, mineurs isolés) ainsi que 3 requêtes à l'Ombudsman ont été soumises.

PARTENAIRES



Samos Volunteers est un mouvement de bénévoles offrant aux demandeurs d'asile une éducation informelle, des services d'hygiène et un soutien psychosocial.



I Have Rights est une ONG juridique et politique qui fournit un accès à des informations juridiques individualisées et un soutien aux personnes en mouvement à Samos.



Human Rights Legal Project, fondé en 2020 à Samos par des travailleurs humanitaires, a établi une voie d'orientation juridique pour les demandeurs d'asile et les réfugiés qui souhaitent déposer une plainte ou demander une assistance juridique lorsqu'ils ont été victimes d'une violation des droits humains.



KURDISTAN

"Face aux conditions dramatiques dans lesquelles sont actuellement détenus sans droit ni titre des femmes, enfants et jeunes majeurs dans les camps et centres de rétention du nord-est syrien, ASF France s'est mobilisée aux côtés d'avocats mandatés par des familles en France, et s'est rendue sur zone à 4 reprises pour que se concrétise enfin le rapatriement urgent de ces nationaux. ASF France est également intervenue en qualité de tierce partie devant la Cour européenne des droits de l'homme pour que la justice exerce un droit de regard sur cette situation qui heurte nos valeurs fondamentales". **Me Matthieu BAGARD**, co-président d'ASF France et Expert bénévole.

Durée du projet : depuis 2020

Zones d'intervention : Kurdistan irakien et Kurdistan syrien

PRÉSENTATION DU PROJET

ASF France a démarré ses activités en lien avec le Kurdistan en 2020 à la suite de la chute de l'État islamique. Depuis, des centaines de femmes et d'enfants originaires d'Europe sont retenus dans des camps des conditions inhumaines et ASF France contribue au rapatriement des ressortissants français (enfants et femmes) détenus dans les camps sous administration kurde en vue de la prise en charge des enfants et de la judiciarisation des femmes en France.

OBJECTIFS DU PROJET

Contribuer au rapatriement des ressortissants français (enfants et femmes) détenus dans les camps sous administration kurde en vue :

- De la prise en charge des enfants.
- De la judiciarisation des femmes en France.

RÉALISATIONS EN 2023

- **Constitution** d'un groupe de travail venant en appui au plaidoyer pour le rapatriement des ressortissants français (enfants et femmes) détenus illégalement dans les camps du Nord-Est Syrien.
- **Suivi** de l'arrêt de la Grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme qui condamne la France au titre de l'article 32 du protocole n° 4 de la Convention prévoyant que "nul ne peut être privé du droit d'entrer sur le territoire de l'État dont il est le ressortissant."



Erbil, Kurdistan irakien

FORMATION

“Les cas pratiques sont un excellent exercice pour appliquer les connaissances apprises lors de la formation et permettent également une interaction avec les participants.”

Témoignage à la sortie d'un webinaire sur les droits des personnes privées de liberté

Le service de formation de ASF France

Avocats Sans Frontières France, c'est aussi un organisme de formation professionnelle. Sa certification Qualiopi est un gage de qualité qui rend ses formations susceptibles d'être homologuées par le Conseil National des Barreaux (CNB) et d'être prises en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO) ou le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL).

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été obtenue au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

LES THÉMATIQUES DU CATALOGUE



Formation géopolitique

1 formation sur la géopolitique de l'Afghanistan et du Soudan pour l'association J'Accueille

Formations juridiques

4 formations pour les programmes de formation continue des Ecoles d'Avocats (EDA) de Bordeaux, de Rennes et de Bastia, sur les droits des victimes de violences basées sur le genre (VBG) et les droits des personnes privées de liberté.

Formations pour nos bénévoles

ASF France a organisé **2 formations de formateurs** pour développer les compétences de nos bénévoles et nos adhérents souhaitant le devenir. Ces formations ont bénéficié d'une subvention du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, à travers son Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA).



LES CHIFFRES CLÉS

» Nombre moyen d'apprenants par formation **12**

» **80%**
des apprenants sont avocats

17%
des apprenants sont issus d'autres professions

3%
des apprenants sont préprofessionnels

LES TEMPS FORTS EN 2023

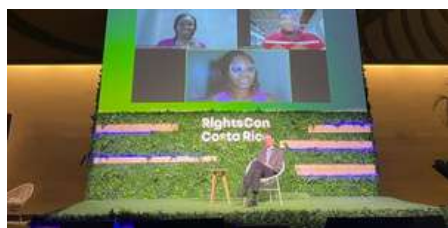
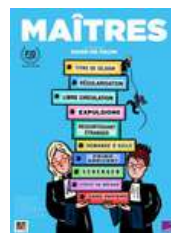


ASF FRANCE RENOUELE SA CERTIFICATION ISO 9001

La certification ISO 9001:2015 d'ASF France a été renouvelée, témoignant notre engagement continu envers la qualité dans la réalisation de notre mission. Elle représente le fruit d'un effort quotidien pour optimiser la gestion de l'association et des différents projets.

FÉVRIER 2023 : PROJECTION DÉBAT

Le 20 février au Cinéma Saint André des Arts à Paris, nos bénévoles Christine MARTINEAU et Marianne LAGRUE ainsi que l'association UTOPIA 56 ont animé un débat à l'occasion d'une projection de Maîtres (de Swen de Pauw), un documentaire sur les réalités fortes et humaines derrière les fantasmes de l'immigration.



JUIN 2023 : RIGHTSCON

Du 05 au 08 juin 2023 au Costa Rica, la RightsCon a entamé sa 12ème édition. ASF France y est intervenue dans le cadre de 2 sessions. Angela Uwandu Uzoma, représentante pays d'ASF France au Nigeria, a exposé notre projet e-RIGHTS. Mélanie Canovas et notre partenaire Danaïdes ont présenté un outil contre la désinformation et la haine en ligne, développé dans le cadre du projet IMPACT.

OCTOBRE 2023 : CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA RSE

Le 20 octobre à Toulouse, dans le cadre du Congrès International de la RSE, Me Stéphane Brabant, expert bénévole d'ASF France, est intervenu aux côtés de Martine Combemale, présidente fondatrice de Ressources Humaines Sans Frontières, pour aborder le thème du devoir de vigilance des entreprises internationales, en mettant particulièrement l'accent sur la question du travail des enfants.



LES TEMPS FORTS EN 2023

NOVEMBRE 2023 : RENFORCEMENT DE L'ACCÈS AU DROIT - L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DU BARREAU DE TOULOUSE

Le jeudi 16 novembre 2023, l'Ordre des avocats de Toulouse a organisé une cérémonie de remise de chèque dans le cadre des Permanences Solidaires. Cette année, 34 avocats ont assuré des permanences juridiques gratuites et ont choisi de nous reverser leurs rétributions du CDAD de la Haute-Garonne.



NOVEMBRE 2023 : TABLE RONDE RHSF

La table ronde du 30 novembre, organisée par Ressources Humaines Sans Frontières a exploré la complexité des questions liées au Travail Forcé et au Travail des Enfants. Stéphane Brabant, expert bénévole d'ASF France, a mis en lumière la délicatesse de ces sujets. Les discussions se sont poursuivies dans la salle des Illustres au Capitole, grâce à l'invitation du Maire de Toulouse.

DÉCEMBRE 2023 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Avocats Sans Frontières France s'est tenue le 2 décembre 2023 dans la salle de conférence Furbury-Lamouroux (Barreau de Toulouse). Elle a réuni plus de 200 participants. Le Conseil d'Administration a été renouvelé. Il est composé de 15 administrateurs qui ont élu 5 membres du Bureau.

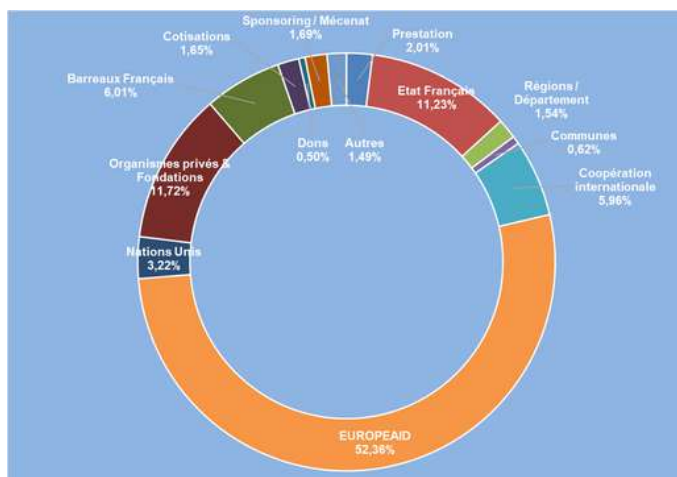


RAPPORT FINANCIER 2023

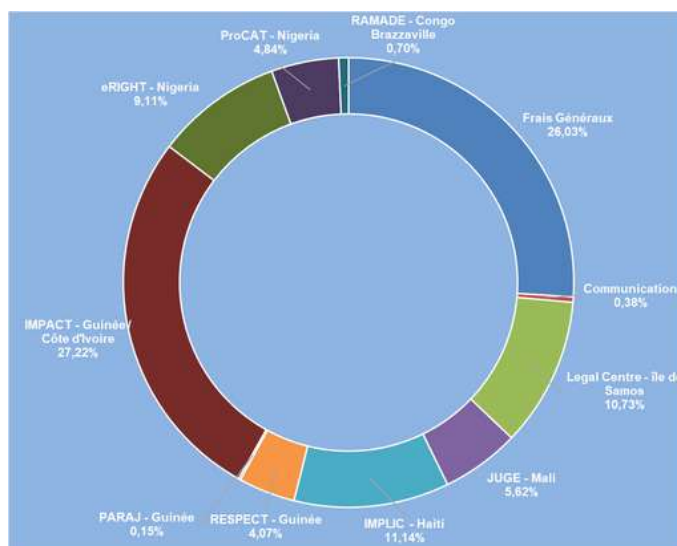
Avocats Sans Frontières France base sa gouvernance sur **deux principes fondamentaux** :

- 1. Indépendance** : ASF France affirme son autonomie à la fois dans sa philosophie d'action et dans les moyens qu'elle met en œuvre pour atteindre ses objectifs.
- 2. Transparence financière** : ASF France s'engage à assurer la transparence de ses actions, de ses finances et de ses comptes envers ses membres et les entités partenaires. Elle s'engage à respecter strictement les normes comptables et de gestion en vigueur. Depuis sa création, ses comptes sont soumis à un audit annuel indépendant et font l'objet d'une certification, dont les résultats sont accessibles à tous. De plus, l'association instaure un système de contrôle de gestion interne, d'évaluation régulière indépendante et d'audit externe dans le cadre de ses différentes initiatives.

RÉPARTITION DES CHARGES 2023



ORIGINES DES PRODUITS 2023



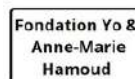
ILS NOUS SOUTIENNENT !

Les missions d'ASF France n'existeraient pas sans le soutien constant de nos partenaires. Nous sommes particulièrement fiers de nos partenaires de longue date, qui ont écrit avec nous l'histoire d'ASF France, mais aussi de ceux qui nous ont rejoint plus récemment : en plus de nous soutenir financièrement, ils partagent tous notre vision et nos valeurs.

BAILLEURS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVÉS



LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX ET 50 BARREAUX NOUS ONT SOUTENU CETTE ANNÉE !

Ordre des Avocats de :

- Agen
- Amiens
- Annecy
- Bastia
- Bergerac-Sarlat
- Bordeaux
- Bourges
- Brive
- Caen
- Carcassonne
- Chambéry
- Chartres
- Clermont-Ferrand
- Colmar
- Coutances-Avranches
- Dax
- Dijon
- Dunkerque
- Grasse
- Grenoble
- Guyane
- Hauts-de-Seine
- L'Ain
- L'Ariège
- Laval
- Lille
- Lot
- Lyon
- Marseille
- Meaux
- Mont de Marsan
- Nantes
- Nice
- Orléans
- Pau
- Paris
- Rennes
- Saint-Brieuc
- Saint-Denis La Réunion
- Saintes
- Saint-Malo-Dinan
- Saint-Nazaire
- Saint-Pierre de La Réunion
- Seine Saint Denis
- Tarn Et Garonne
- Toulouse
- Tours
- Valenciennes
- Versailles
- Conseil d'État et à la Cour de Cassation



RÉSEAUX



COMMENT NOUS DONNER LES MOYENS D'AGIR ?



Vous pouvez faire un don en ligne ou par courrier (chèque ou virement). Renvoyez le formulaire de dons à ASF France : 13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse. Vous pouvez même opter pour un don mensuel !



Vous pouvez faire du mécénat ou mobiliser votre entreprise : organiser un événement caritatif avec vos collaborateurs, mettre en vente des produits en reversant un pourcentage, commander une formation sur mesure, souscrire à l'arrondi en caisse.



Vous pouvez acheter nos produits solidaires, comme les cartes de vœux ou la robe treillis d'ASF France confectionnée par L'Artisan Costumier pour décorer votre cabinet d'avocat ou vos locaux.



Vous pouvez adhérer : en ligne ou par courrier.



Vous pouvez faire un don ou une cotisation via votre cabinet, si vous êtes avocat.



Vous pouvez commander des formations sur mesure en France, sur des thématiques juridiques, andragogiques ou géopolitiques animées par nos experts bénévoles.



Vous pouvez faire un legs ou toute autre libéralité (don manuel, donation, assurance-vie). Association reconnue d'utilité publique, ASF France est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie, entièrement exonérés des droits de succession et de mutation.



Vous pouvez mobiliser votre Barreau, si vous êtes avocats, pour organiser des Permanences Solidaires en coordination avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD).



Vous pouvez faire des microdons en ligne sans dépenser en naviguant sur Lilo ou Bing solidaire, ou en achetant en ligne avec Helpfreely.



Renseignez-vous auprès de **M. Matthias Cougnaud**
05 34 31 17 83
developpement@avocatssansfrontieres-france.org

« Soutenir ASF France, c'est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie » - ROBERT BADINTER



BULLETIN DE DON

JE FAIS UN DON DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS À ASF FRANCE

Scannez le QR code ci-contre
pour une démarche en ligne



J'apporte un soutien ponctuel.

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 30 € | <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> 100 € | <input type="checkbox"/> Autre montant :€ |
| Soit 10 € après
réduction
fiscale | Soit 17 € après
réduction
fiscale | Soit 34 € après
réduction
fiscale | |

Merci de joindre un chèque bancaire ou Postal à l'ordre d'Avocats Sans Frontières France France.

J'apporte un soutien régulier par prélèvement automatique.

À partir du (JJ/MM/AAAA), j'autorise Avocats Sans Frontières France à prélever sur mon compte :

- | | | | | |
|----------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|---|
| Chaque année : | <input type="checkbox"/> 30 € | <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> 100 € | <input type="checkbox"/> Autre montant :€ |
| Chaque mois : | <input type="checkbox"/> 30 € | <input type="checkbox"/> 50 € | <input type="checkbox"/> 100 € | <input type="checkbox"/> Autre montant :€ |

Merci de compléter l'autorisation de prélèvement automatique, puis de la retourner à ASF France en y joignant un RIB

Nom du titulaire à débiter :

Nom et adresse de la Banque :

CODE BANQUE CODE GUICHET N° DU COMPTE CLE RIB

Prénom et Nom de la personne ou Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Adresse mail :

Date : **Signature :**



Avocats Sans Frontières France

13 rue des Fleurs
31000 Toulouse - France
Tel. +33 (0)5 34 31 17 83

www.avocatssansfrontieres-france.org

Tenez-vous au courant de nos dernières nouvelles !



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Là où la défense n'a plus la parole